

Communauté
de Communes

Captieux
Grignols

Siège social :
Mairie de GRIGNOLS
56, allées Saint-Michel
33690 GRIGNOLS

Tél : 05 56 25 50 53
Fax : 05 56 25 04 65

Antenne de CAPTIEUX :
Mairie
1, Place du 8 Mai 1945
33840 CAPTIEUX

Tél : 05 56 65 86 11
Fax : 05 56 65 65 66

E-Mail :

cdccaptieux-grignols@orange.fr

Extrait des
délibérations

Séance
du 31 mai 2007

N° 01-31/05/07



L'an deux mille sept, le 31 mai à 20h30, le Conseil Communautaire s'est réuni à la salle des fêtes de Captieux, sous la Présidence de M. Jean-Jacques COUSTOLLE.

Etaient présents : DURANTAU Viviane, LAGARDERE Nicole, SAUBUSSE Aline, BERNARD Georges et LUMMAUX Patrick de CAPTIEUX ; COUSTET Nicole et DUBERNET Christian de CAUVIGNAC ; LABARDIN Etienne et PIZZINATO Jeany de COURS LES BAINS ; MANSENCAL Christian et ROUCHALEOU Jeanine d'ESCAUDES ; LEBERON Jean-Claude et ROUX Jacques de GISCOS ; AUCOIN Alain de GOUALADE ; COUSTOLLE Jean-Jacques, DUFFAU Guy, JEAN Jean-Pierre, MAUBARET Christian de GRIGNOLS ; LAFARGUE Roland et BORDENAVE Bernard de LABESCAU ; LATRILLE Jeannette et LAPORTE Jacques de LAVAZAN ; DARGUENCE Michel et LACOURT Jeannine de LERM-et-MUSSET ; GONDELLON Marie-Josée de MARIONS ; LAPEYRE Madeleine et POUJARDIEU Marc de MASSEILLES ; BOUDEY Gilbert de ST-MICHEL-de-CASTELNAU ; LABAT Marc et LACAMPAGNE Jean-François de SENDETS, DABITCH Claude et REJALOT Jean de SILLAS.

Excusés : MM. CAPES, GUERIN, LACAMPAGNE, LOUBIERE, MOURILLON.

Secrétaire de séance : M. LUMMAUX

Date de convocation : le 24 mai 2007.

Membres du Conseil Communautaire : 37 Nombre de membres présents : 32
Nombre de votants : 32 Pour : 32 Contre : 0 Abstention : 0

.....

Objet : création du « Syndicat Mixte de l'Espace Economie Emploi Formation du Sud-Gironde » et modification des statuts communautaires.

Monsieur le Président rappelle le projet de création d'un « **Espace Economie Emploi Formation du Sud Gironde** ».

Afin d'assurer la mise en place de cet outil de développement économique à l'échelle intercommunautaire, il est proposé de créer un Syndicat mixte ouvert entre la Communauté de Communes du Bazadais, la Communauté de Communes de Captieux-Grignols, la Communauté de communes de Villandraut et le GIP-ADT du Pays des Landes de Gascogne.

Le « Syndicat Mixte de l'Espace Economie Emploi Formation du Sud-Gironde » ainsi créé assurera **la mise en place et la gestion de l'Espace Economie Emploi Formation du Sud-Gironde (investissement, fonctionnement, conduite d'actions spécifiques)**.

Pour cela, il est nécessaire que la Communauté de Communes :

- se dote d'une nouvelle compétence « mise en place et gestion de l'Espace Economie Emploi Formation du Sud-Gironde »,
- décide de créer le « Syndicat Mixte de l'Espace Economie Emploi Formation en Sud-Gironde et d'en approuver le projet de statuts,
- délègue cette compétence au Syndicat Mixte ainsi créé.

Après avoir débattu, le Conseil communautaire décide :

- **d'étendre les compétences communautaires à la « mise en place et gestion de l'Espace Economie Emploi Formation du Sud-Gironde »,**
- **de modifier les statuts de la Communauté de Communes par l'adjonction de cette compétence,**
- **de créer le « Syndicat Mixte de l'Espace Economie Emploi Formation en Sud-Gironde » et d'en approuver le projet de statuts joint à la présente délibération,**
- **de transférer cette nouvelle compétence au Syndicat Mixte de l'Espace Economie Emploi Formation du Sud-Gironde,**
- **d'informer les communes membres conformément aux articles L.5211-17 et L.5211-5 du CGCT.**

.../...

Communauté
de Communes

Captieux
Grignols

Siège social :
Mairie de GRIGNOLS
56, allées Saint-Michel
33690 GRIGNOLS

Tél : 05 56 25 50 53
Fax : 05 56 25 04 65

Antenne de CAPTIEUX :
Mairie
1, Place du 8 Mai 1945
33840 CAPTIEUX

Tél : 05 56 65 86 11
Fax : 05 56 65 65 66

E-Mail :

cdccaptieux-grignols@orange.fr

2-

Et ont signé les membres présents.
Pour copie certifiée conforme.

Fait à Grignols, le 1^{er} juin 2007.

Le Président,

Jean-Jacques COUSTOLLE



Communauté
de Communes

Captieux
Grignols

Siège social :
Mairie de GRIGNOLS
56, allées Saint-Michel
33690 GRIGNOLS

Tél : 05 56 25 50 53
Fax : 05 56 25 04 65

Antenne de CAPTIEUX :
Mairie
1, Place du 8 Mai 1945
33840 CAPTIEUX

Tél : 05 56 65 86 11
Fax : 05 56 65 65 66

E-Mail :

cdccaptieux-grignols@orange.fr

Extrait des
délibérations

N° 02-31/05/07



L'an deux mille sept, le 31 mai à 20h30, le Conseil Communautaire s'est réuni à la salle des fêtes de Captieux, sous la Présidence de M. Jean-Jacques COUSTOLLE.

Etaient présents : DURANTAU Viviane, LAGARDERE Nicole, SAUBUSSE Aline, BERNARD Georges et LUMMAUX Patrick de CAPTIEUX ; COUSTET Nicole et DUBERNET Christian de CAUVIGNAC ; LABARDIN Etienne et PIZZINATO Jeany de COURS LES BAINS ; MANSENCAL Christian et ROUCHALEOU Jeanine d'ESCAUDES ; LEBERON Jean-Claude et ROUX Jacques de GISCOS ; AUCOIN Alain de GOUALADE ; COUSTOLLE Jean-Jacques, DUFFAU Guy, JEAN Jean-Pierre, MAUBARET Christian de GRIGNOLS ; LAFARGUE Roland et BORDENAVE Bernard de LABESCAU ; LATRILLE Jeannette et LAPORTE Jacques de LAVAZAN ; DARGUENCE Michel et LACOURT Jeannine de LERM-et-MUSSET ; GONDELLON Marie-Josée de MARIONS ; LAPEYRE Madeleine et POUJARDIEU Marc de MASSEILLES ; BOUDEY Gilbert de ST-MICHEL-de-CASTELNAU ; LABAT Marc et LACAMPAGNE Jean-François de SENDETS, DABITCH Claude et REJALOT Jean de SILLAS.

Excusés : MM. CAPES, GUERIN, LACAMPAGNE, LOUBIERE, MOURILLON.
Secrétaire de séance : M. LUMMAUX

Date de convocation : le 24 mai 2007.

Membres du Conseil Communautaire : 37 Nombre de membres présents : 32
Nombre de votants : 32 Pour : 32 Contre : 0 Abstention : 0

.....
Objet : désignation des représentants de la Communauté de Communes au Syndicat Mixte de l'Espace Economie Emploi Formation du Sud-Gironde

Vu les articles L. 5211-6 et suivants et L.5721-1 et suivants du CGCT ;
Vu les statuts constitutifs de la Communauté de Communes en vigueur ;
Vu le projet de statuts du Syndicat Mixte de l'Espace Economie Emploi Formation du Sud-Gironde ;

Le Président expose au Conseil Communautaire que le Syndicat Mixte de l'Espace Economie Emploi Formation du Sud-Gironde sera administré par un comité syndical composé de délégués de ses membres. Le nombre de délégués représentant chaque communauté de communes sera établi de la façon suivante :

- pour la tranche de population allant de 0 à 5000 habitants : 3 délégués
- pour la tranche de population allant de 5001 à 6000 habitants : 1 délégué
- pour la tranche de population allant de 6001 à 7000 habitants : 1 délégué
- pour la tranche de population allant de 7001 à 8000 habitants : 1 délégué
- pour la tranche de population allant de 8001 à 10 000 habitants : 1 délégué
- au-delà de 10 001 habitants un délégué supplémentaire par tranche de 2000 habitants.

La population prise en compte est la population DGF de l'année antérieure à l'année de la mise en place du comité syndical.

Par ce mode de calcul, le nombre de délégués des communautés de communes se trouve être le suivant :

- 7 délégués titulaires et 7 délégués suppléants pour la communauté de communes du Bazadais,
- 4 délégués titulaires et 4 délégués suppléants pour la communauté de communes Captieux/Grignols,
- 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants pour la communauté de communes de Villandraut.
- Le Pays Landes de Gascogne sera représenté par 1 délégué titulaire et un suppléant.

Il convient donc de désigner les délégués appelés à représenter la Communauté de Communes pour siéger au sein du futur comité syndical.

.../...

Siège social :
Mairie de GRIGNOLS
56, allées Saint-Michel
33690 GRIGNOLS

Tél : 05 56 25 50 53
Fax : 05 56 25 04 65

Antenne de CAPTIEUX :
Mairie
1, Place du 8 Mai 1945
33840 CAPTIEUX

Tél : 05 56 65 86 11
Fax : 05 56 65 65 66

E-Mail :

cdccaptieux-grignols@orange.fr

Appelé à délibérer, le Conseil Communautaire, à l'unanimité de ses membres, désigne :

- en qualité de titulaires : Mme DURANTAU, M. CAPES, M. COUSTOLLE, M. DARGUENCE ;
- en qualité de suppléants : Mme LAGARDERE, M. BERNARD, M. DUFFAU, M. MOURILLON.

La présente délibération sera annexée au projet de statuts du Syndicat Mixte de l'Espace Economie Emploi Formation du Sud-Gironde.

Et ont signé les membres présents.
Pour copie certifiée conforme.

Fait à Grignols, le 1^{er} juin 2007.

Le Président,

Jean-Jacques COUSTOLLE



Communauté
de Communes

Captieux
Grignols

Siège social :
Mairie de GRIGNOLS
56, allées Saint-Michel
33690 GRIGNOLS

Tél : 05 56 25 50 53
Fax : 05 56 25 04 65

Antenne de CAPTIEUX :
Mairie
1, Place du 8 Mai 1945
33840 CAPTIEUX

Tél : 05 56 65 86 11
Fax : 05 56 65 65 66

E-Mail :

cdccaptieux-grignols@orange.fr

Extrait des
délibérations

N° 03-31/05/07



L'an deux mille sept, le 31 mai à 20h30, le Conseil Communautaire s'est réuni à la salle des fêtes de Captieux, sous la Présidence de M. Jean-Jacques COUSTOLLE.

Etaient présents : DURANTAU Viviane, LAGARDERE Nicole, SAUBUSSE Aline, BERNARD Georges et LUMMAUX Patrick de CAPTIEUX ; COUSTET Nicole et DUBERNET Christian de CAUVIGNAC ; LABARDIN Etienne et PIZZINATO Jeany de COURS LES BAINS ; MANSENCAL Christian et ROUCHALEOU Jeanine d'ESCAUDES ; LEBERON Jean-Claude et ROUX Jacques de GISCOS ; AUCOIN Alain de GOUALADE ; COUSTOLLE Jean-Jacques, DUFFAU Guy, JEAN Jean-Pierre, MAUBARET Christian de GRIGNOLS ; LAFARGUE Roland et BORDENAVE Bernard de LABESCAU ; LATRILLE Jeannette et LAPORTE Jacques de LAVAZAN ; DARGUENCE Michel et LACOURT Jeannine de LERM-et-MUSSET ; GONDELLON Marie-Josée de MARIONS ; LAPEYRE Madeleine et POUJARDIEU Marc de MASSEILLES ; BOUDEY Gilbert de ST-MICHEL-de-CASTELNAU ; LABAT Marc et LACAMPAGNE Jean-François de SENDETS, DABITCH Claude et REJALOT Jean de SILLAS.

Excusés : MM. CAPES, GUERIN, LACAMPAGNE, LOUBIERE, MOURILLON.

Secrétaire de séance : M. LUMMAUX

Date de convocation : le 24 mai 2007.

Membres du Conseil Communautaire : 37 Nombre de membres présents : 32
Nombre de votants : 32 Pour : 32 Contre : 0 Abstention : 0

.....
Objet : attribution du marché des grosses réparations sur la voirie communautaire.

Monsieur le Président rappelle au Conseil Communautaire qu'une procédure d'appel d'offres ouvert, en application de l'article 33 du CMP, a été lancée pour la consultation relative aux travaux de grosses réparations sur la voirie communautaire.

M. COUSTOLLE donne lecture du rapport de présentation du pouvoir adjudicateur. L'estimation du Maître d'œuvre s'élève à **315 435.00 € HT**, soit **377 260.26 € TTC**.

Le marché ne comporte ni découpage en lots, ni décomposition en tranches et est établi avec des quantités définies.

La Commission d'ouverture des plis a retenu l'offre de l'entreprise la plus avantageuse économiquement, à savoir l'entreprise PEPIN, pour un montant de **313 541.00 € HT**, soit **374 995.04 € TTC**.

Il convient de délibérer sur le choix de l'entreprise.

L'exposé entendu, le Conseil Communautaire, à l'unanimité de ses membres :

- **décide d'attribuer le marché pour les travaux de grosses réparations sur la voirie communautaire à l'entreprise PEPIN pour un montant de 313 541.00 € HT, soit 374 995.04 € TTC ;**
- **autorise le Président à signer le marché avec l'entreprise.**

Et ont signé les membres présents.

Pour copie certifiée conforme.

Fait à Grignols, le 1^{er} juin 2007.

Le Président,

Jean-Jacques COUSTOLLE

Communauté
de Communes

Captieux
Grignols

Siège social :
Mairie de GRIGNOLS
56, allées Saint-Michel
33690 GRIGNOLS

Tél : 05 56 25 50 53
Fax : 05 56 25 04 65

Antenne de CAPTIEUX :
Mairie
1, Place du 8 Mai 1945
33840 CAPTIEUX

Tél : 05 56 65 86 11
Fax : 05 56 65 65 66

E-Mail :

cdccaptieux-grignols@orange.fr

Extrait des
délibérations

N° 04-31/05/07

L'an deux mille sept, le 31 mai à 20h30, le Conseil Communautaire s'est réuni à la salle des fêtes de Captieux, sous la Présidence de M. Jean-Jacques COUSTOLLE.

Etaient présents : DURANTAU Viviane, LAGARDERE Nicole, SAUBUSSE Aline, BERNARD Georges et LUMMAUX Patrick de CAPTIEUX ; COUSTET Nicole et DUBERNET Christian de CAUVIGNAC ; LABARDIN Etienne et PIZZINATO Jeany de COURS LES BAINS ; MANSENCAL Christian et ROUCHALEOU Jeanine d'ESCAUDES ; LEBERON Jean-Claude et ROUX Jacques de GISCOS ; AUCOIN Alain de GOUALADE ; COUSTOLLE Jean-Jacques, DUFFAU Guy, JEAN Jean-Pierre, MAUBARET Christian de GRIGNOLS ; LAFARGUE Roland et BORDENAVE Bernard de LABESCAU ; LATRILLE Jeannette et LAPORTE Jacques de LAVAZAN ; DARGUENCE Michel et LACOURT Jeannine de LERM-et-MUSSET ; GONDELLON Marie-Josée de MARIONS ; LAPEYRE Madeleine et POUJARDIEU Marc de MASSEILLES ; BOUDEY Gilbert de ST-MICHEL-de-CASTELNAU ; LABAT Marc et LACAMPAGNE Jean-François de SENDETS, DABITCH Claude et REJALOT Jean de SILLAS.

Excusés : MM. CAPES, GUERIN, LACAMPAGNE, LOUBIERE, MOURILLON.

Secrétaire de séance : M. LUMMAUX

Date de convocation : le 24 mai 2007.

Membres du Conseil Communautaire : 37 Nombre de membres présents : 32
Nombre de votants : 32 Pour : 32 Contre : 0 Abstention : 0

.....
Objet : attribution du marché pour les travaux de fauchage et de débroussaillage

Monsieur le Président rappelle au Conseil Communautaire qu'une procédure d'appel d'offres ouvert, en application de l'article 33 du CMP, a été lancée pour la consultation relative aux travaux de grosses réparations sur la voirie communautaire.

M. COUSTOLLE donne lecture du rapport de présentation du pouvoir adjudicateur. L'estimation du Maître d'œuvre s'élève à **54 500.00 € HT**, soit **65 182.00 € TTC**. Le marché ne comporte ni découpage en lots, ni décomposition en tranches et est établi avec des quantités définies.

La Commission d'ouverture des plis a retenu l'offre de l'entreprise la plus avantageuse économiquement, à savoir l'entreprise SARL DE LA COTE, pour un montant de **40 150.00 € HT**, soit **48 067.24 € TTC**.

Il convient de délibérer sur le choix de l'entreprise.

L'exposé entendu, le Conseil Communautaire, à l'unanimité de ses membres :

- **décide d'attribuer le marché pour les travaux de fauchage et de débroussaillage sur la voirie communautaire à l'entreprise SARL DE LA COTE pour un montant de 40 150 € HT, soit 48 067.24 € TTC ;**
- **autorise le Président à signer le marché avec l'entreprise.**

Et ont signé les membres présents.
Pour copie certifiée conforme.

Fait à Grignols, le 1^{er} juin 2007.

Le Président,

Jean-Jacques COUSTOLLE



Communauté
de Communes

Captieux
Grignols

Siège social :
Mairie de GRIGNOLS
56, allées Saint-Michel
33690 GRIGNOLS

Tél : 05 56 25 50 53
Fax : 05 56 25 04 65

Antenne de CAPTIEUX :
Mairie
1, Place du 8 Mai 1945
33840 CAPTIEUX

Tél : 05 56 65 86 11
Fax : 05 56 65 65 66

E-Mail :

cdccaptieux-grignols@orange.fr

Extrait des
délibérations

N° 05-31/05/07



L'an deux mille sept, le 31 mai à 20h30, le Conseil Communautaire s'est réuni à la salle des fêtes de Captieux, sous la Présidence de M. Jean-Jacques COUSTOLLE.

Etaient présents : DURANTAU Viviane, LAGARDERE Nicole, SAUBUSSE Aline, BERNARD Georges et LUMMAUX Patrick de CAPTIEUX ; COUSTET Nicole et DUBERNET Christian de CAUVIGNAC ; LABARDIN Etienne et PIZZINATO Jeany de COURS LES BAINS ; MANSENCAL Christian et ROUCHALEOU Jeanine d'ESCAUDES ; LEBERON Jean-Claude et ROUX Jacques de GISCOS ; AUCOIN Alain de GOUALADE ; COUSTOLLE Jean-Jacques, DUFFAU Guy, JEAN Jean-Pierre, MAUBARET Christian de GRIGNOLS ; LAFARGUE Roland et BORDENAVE Bernard de LABESCAU ; LATRILLE Jeannette et LAPORTE Jacques de LAVAZAN ; DARGUENCE Michel et LACOURT Jeannine de LERM-et-MUSSET ; GONDELLON Marie-Josée de MARIONS ; LAPEYRE Madeleine et POUJARDIEU Marc de MASSELLES ; BOUDEY Gilbert de ST-MICHEL-de-CASTELNAU ; LABAT Marc et LACAMPAGNE Jean-François de SENDETS, DABITCH Claude et REJALOT Jean de SILLAS.

Excusés : MM. CAPES, GUERIN, LACAMPAGNE, LOUBIERE, MOURILLON.

Secrétaire de séance : M. LUMMAUX

Date de convocation : le 24 mai 2007.

Membres du Conseil Communautaire : 37 Nombre de membres présents : 32
Nombre de votants : 32 Pour : 32 Contre : 0 Abstention : 0

.....

Objet : projet de statuts de « Gironde Numérique » et désignation des représentants de la Communauté de Communes

Vu les articles L. 5211-6 et suivants et L.5721-1 et suivants du CGCT ;
Vu les statuts constitutifs de la Communauté de Communes en vigueur ;
Vu le projet de statuts du Syndicat Mixte Gironde Numérique annexé à la présente délibération ;

Il est exposé que la Communauté de Communes a décidé, par délibération en date du 29 juin 2006, d'adhérer au syndicat mixte départemental « Gironde Numérique ».

Au vu des projets de statuts de ce futur établissement public local, la Communauté de Communes de Captieux-Grignols devra y être représentée par un membre titulaire et un membre suppléant.

Composition du comité syndical :

Le syndicat est administré par un comité syndical composé de délégués de ses membres. Les délégués sont élus par l'organe délibérant de chaque membre.

Chaque communauté de communes et d'agglomération est représentée au comité syndical par un délégué titulaire et un délégué suppléant choisis par ces communautés.

Le nombre de délégués de chaque établissement de coopération intercommunale, ainsi que le nombre de voix dont dispose ce dernier est fixé de la manière suivante :

- 1 délégué titulaire ou 1 délégué suppléant, disposant d'une voix.

Les délégués suppléants sont appelés à siéger au comité avec voix délibérante de l'organisme l'ayant désigné.

Le Département de la Gironde est majoritaire dans la composition du comité syndical. Il dispose de 8 sièges. Il est représenté par 8 délégués titulaires et 4 délégués suppléants. Les délégués départementaux possèdent chacun 6 voix.

Le comité syndical délibère sur les affaires du syndicat, conformément à l'ordre du jour de chaque réunion.

Il convient donc de désigner les délégués appelés à représenter la Communauté de Communes de Captieux-Grignols pour siéger au sein du futur comité syndical.

L'article L.5211-7 du CGCT permet de choisir les représentants concernés au sein de la collectivité.

Appelé à délibérer, le Conseil Communautaire, à l'unanimité de ses membres :

- **approuve le projet de statuts du Syndicat Mixte « Gironde Numérique » annexé à la présente délibération ;**
- **désigne en qualité de titulaire : M. Georges BERNARD**
- **désigne en qualité de suppléant : M. Jacques LAPORTE.**

La présente délibération sera annexée au projet de statuts du Syndicat Mixte « Gironde Numérique ».

Et ont signé les membres présents.
Pour copie certifiée conforme.

Fait à Grignols, le 1^{er} juin 2007.

Le Président,

Jean-Jacques COUSTOLLE

Siège social :
Mairie de GRIGNOLS
56, allées Saint-Michel
33690 GRIGNOLS

Tél : 05 56 25 50 53
Fax : 05 56 25 04 65

Antenne de CAPTIEUX :
Mairie
1, Place du 8 Mai 1945
33840 CAPTIEUX

Tél : 05 56 65 86 11
Fax : 05 56 65 65 66

E-Mail :

cdccaptieux-grignols@orange.fr



Communauté
de Communes

Captieux
Grignols

Siège social :
Mairie de GRIGNOLS
56, allées Saint-Michel
33690 GRIGNOLS

Tél : 05 56 25 50 53
Fax : 05 56 25 04 65

Antenne de CAPTIEUX :
Mairie
1, Place du 8 Mai 1945
33840 CAPTIEUX

Tél : 05 56 65 86 11
Fax : 05 56 65 65 66

E-Mail :

cdccaptieux-grignols@orange.fr

Extrait des
délibérations

N° 06-31/05/07



L'an deux mille sept, le 31 mai à 20h30, le Conseil Communautaire s'est réuni à la salle des fêtes de Captieux, sous la Présidence de M. Jean-Jacques COUSTOLLE.

Etaient présents : DURANTAU Viviane, LAGARDERE Nicole, SAUBUSSE Aline, BERNARD Georges et LUMMAUX Patrick de CAPTIEUX ; COUSTET Nicole et DUBERNET Christian de CAUVIGNAC ; LABARDIN Etienne et PIZZINATO Jeany de COURS LES BAINS ; MANSENCAL Christian et ROUCHALEOU Jeanine d'ESCAUDES ; LEBERON Jean-Claude et ROUX Jacques de GISCOS ; AUCOIN Alain de GOUALADE ; COUSTOLLE Jean-Jacques, DUFFAU Guy, JEAN Jean-Pierre, MAUBARET Christian de GRIGNOLS ; LAFARGUE Roland et BORDENAVE Bernard de LABESCAU ; LATRILLE Jeannette et LAPORTE Jacques de LAVAZAN ; DARGUENCE Michel et LACOURT Jeannine de LERM-et-MUSSET ; GONDELLON Marie-Josée de MARIONS ; LAPEYRE Madeleine et POUJARDIEU Marc de MASSEILLES ; BOUDEY Gilbert de ST-MICHEL-de-CASTELNAU ; LABAT Marc et LACAMPAGNE Jean-François de SENDETS, DABITCH Claude et REJALOT Jean de SILLAS.

Excusés : MM. CAPES, GUERIN, LACAMPAGNE, LOUBIERE, MOURILLON.

Secrétaire de séance : M. LUMMAUX

Date de convocation : le 24 mai 2007.

Membres du Conseil Communautaire : 37 Nombre de membres présents : 32
Nombre de votants : 32 Pour : 32 Contre : 0 Abstention : 0

.....

Le Conseil Communautaire,

- Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;
- Vu le décret n° 92 849 du 28 août 1992 portant statut particulier du cadre d'emplois des agents sociaux territoriaux ;
- Vu les décrets n° 87-1107 et 87-1108 du 30 décembre 1987 modifiés relatifs à la rémunération et à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C ;
- Vu le décret 91-298 du 20 mars 1991 modifié portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet ;
- Vu notamment l'article 34 de la loi précitée ;

Oùï le rapport de Monsieur le Président,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

- **la création au tableau des effectifs de la Communauté de Communes de Captieux-Grignols de trois postes d'agent social de 1^{ère} classe, à temps non complet, rémunérés conformément à la nomenclature statutaire des décrets susvisés ;**
- **lesdits postes sont créés pour une durée hebdomadaire de 28 heures à compter du 1^{er} juillet 2007 ;**
- **L'inscription des crédits correspondants au budget de la Communauté de Communes**

.../...

Communauté
de Communes

Captieux
Grignols

Siège social :
Mairie de GRIGNOLS
56, allées Saint-Michel
33690 GRIGNOLS

Tél : 05 56 25 50 53
Fax : 05 56 25 04 65

Antenne de CAPTIEUX :
Mairie
1, Place du 8 Mai 1945
33840 CAPTIEUX

Tél : 05 56 65 86 11
Fax : 05 56 65 65 66

E-Mail :

cdcaptieux-grignols@orange.fr

Le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Et ont signé les membres présents
Pour copie certifiée conforme.

Fait à Grignols, le 1^{er} juin 2007.

Le Président,

Jean-Jacques COUSTOLLE



Communauté
de Communes

Captieux
Grignols

Siège social :
Mairie de GRIGNOLS
56, allées Saint-Michel
33690 GRIGNOLS

Tél : 05 56 25 50 53
Fax : 05 56 25 04 65

Antenne de CAPTIEUX :
Mairie
1, Place du 8 Mai 1945
33840 CAPTIEUX

Tél : 05 56 65 86 11
Fax : 05 56 65 65 66

E-Mail :

cdccaptieux-grignols@orange.fr

Extrait des
délibérations

N° 07-31/05/07



L'an deux mille sept, le 31 mai à 20h30, le Conseil Communautaire s'est réuni à la salle des fêtes de Captieux, sous la Présidence de M. Jean-Jacques COUSTOLLE.

Etaient présents : DURANTAU Viviane, LAGARDERE Nicole, SAUBUSSE Aline, BERNARD Georges et LUMMAUX Patrick de CAPTIEUX ; COUSTET Nicole et DUBERNET Christian de CAUVIGNAC ; LABARDIN Etienne et PIZZINATO Jeany de COURS LES BAINS ; MANSENCAL Christian et ROUCHALEOU Jeanine d'ESCAUDES ; LEBERON Jean-Claude et ROUX Jacques de GISCOS ; AUCOIN Alain de GOUALADE ; COUSTOLLE Jean-Jacques, DUFFAU Guy, JEAN Jean-Pierre, MAUBARET Christian de GRIGNOLS ; LAFARGUE Roland et BORDENAVE Bernard de LABESCAU ; LATRILLE Jeannette et LAPORTE Jacques de LAVAZAN ; DARGUENCE Michel et LACOURT Jeannine de LERM-et-MUSSET ; GONDELLON Marie-Josée de MARIONS ; LAPEYRE Madeleine et POUJARDIEU Marc de MASSELLES ; BOUDEY Gilbert de ST-MICHEL-de-CASTELNAU ; LABAT Marc et LACAMPAGNE Jean-François de SENDETS, DABITCH Claude et REJALOT Jean de SILLAS.

Excusés : MM. CAPES, GUERIN, LACAMPAGNE, LOUBIERE, MOURILLON.

Secrétaire de séance : M. LUMMAUX

Date de convocation : le 24 mai 2007.

Membres du Conseil Communautaire : 37 Nombre de membres présents : 32
Nombre de votants : 32 Pour : 32 Contre : 0 Abstention : 0

.....
Objet : création d'un d'agent social de 2^{ème} classe pour une durée hebdomadaire de 28 heures

Le Conseil Communautaire,

- Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;
- Vu le décret n° 92 849 du 28 août 1992 portant statut particulier du cadre d'emplois des agents sociaux territoriaux ;
- Vu les décrets n° 87-1107 et 87-1108 du 30 décembre 1987 modifiés relatifs à la rémunération et à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C ;
- Vu le décret 91-298 du 20 mars 1991 modifié portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet ;
- Vu notamment l'article 34 de la loi précitée ;

Oùï le rapport de Monsieur le Président,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

- **la création au tableau des effectifs de la Communauté de Communes de Captieux-Grignols d'un poste d'agent social de 2^{ème} classe, à temps non complet, rémunéré conformément à la nomenclature statutaire des décrets susvisés ;**
- **ledit poste est créé pour une durée hebdomadaire de 28 heures à compter du 1^{er} juillet 2007 ;**
- **L'inscription des crédits correspondants au budget de la Communauté de Communes**

.../...

Communauté
de Communes

Captieux
Grignols

2-

Siège social :
Mairie de GRIGNOLS
56, allées Saint-Michel
33690 GRIGNOLS

Tél : 05 56 25 50 53
Fax : 05 56 25 04 65

Antenne de CAPTIEUX :
Mairie
1, Place du 8 Mai 1945
33840 CAPTIEUX

Tél : 05 56 65 86 11
Fax : 05 56 65 65 66

E-Mail :

cdccaptieux-grignols@orange.fr

Le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Et ont signé les membres présents
Pour copie certifiée conforme.

Fait à Grignols, le 1^{er} juin 2007.

Le Président,

Jean-Jacques COUSTOLLE



Communauté
de Communes

Captieux
Grignols

Siège social :
Mairie de GRIGNOLS
56, allées Saint-Michel
33690 GRIGNOLS

Tél : 05 56 25 50 53
Fax : 05 56 25 04 65

Antenne de CAPTIEUX :
Mairie
1, Place du 8 Mai 1945
33840 CAPTIEUX

Tél : 05 56 65 86 11
Fax : 05 56 65 65 66

E-Mail :

cdccaptieux-grignols@orange.fr

Extrait des
délibérations

N° 08-31/05/07



L'an deux mille sept, le 31 mai à 20h30, le Conseil Communautaire s'est réuni à la salle des fêtes de Captieux, sous la Présidence de M. Jean-Jacques COUSTOLLE.

Etaient présents : DURANTAU Viviane, LAGARDERE Nicole, SAUBUSSE Aline, BERNARD Georges et LUMMAUX Patrick de CAPTIEUX ; COUSTET Nicole et DUBERNET Christian de CAUVIGNAC ; LABARDIN Etienne et PIZZINATO Jeany de COURS LES BAINS ; MANSENCAL Christian et ROUCHALEOU Jeanine d'ESCAUDES ; LEBERON Jean-Claude et ROUX Jacques de GISCOS ; AUCOIN Alain de GOUALADE ; COUSTOLLE Jean-Jacques, DUFFAU Guy, JEAN Jean-Pierre, MAUBARET Christian de GRIGNOLS ; LAFARGUE Roland et BORDENAVE Bernard de LABESCAU ; LATRILLE Jeannette et LAPORTE Jacques de LAVAZAN ; DARGUENCE Michel et LACOURT Jeannine de LERM-et-MUSSET ; GONDELLON Marie-Josée de MARIONS ; LAPEYRE Madeleine et POUJARDIEU Marc de MASSEILLES ; BOUDEY Gilbert de ST-MICHEL-de-CASTELNAU ; LABAT Marc et LACAMPAGNE Jean-François de SENDETS, DABITCH Claude et REJALOT Jean de SILLAS.

Excusés : MM. CAPES, GUERIN, LACAMPAGNE, LOUBIERE, MOURILLON.

Secrétaire de séance : M. LUMMAUX

Date de convocation : le 24 mai 2007.

Membres du Conseil Communautaire : 37 Nombre de membres présents : 32
Nombre de votants : 32 Pour : 32 Contre : 0 Abstention : 0

.....

Objet : création de deux postes d'agent social de 2^{ème} classe pour une durée hebdomadaire de 26 heures

Le Conseil Communautaire,

- Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;
- Vu le décret n° 92 849 du 28 août 1992 portant statut particulier du cadre d'emplois des agents sociaux territoriaux ;
- Vu les décrets n° 87-1107 et 87-1108 du 30 décembre 1987 modifiés relatifs à la rémunération et à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C ;
- Vu le décret 91-298 du 20 mars 1991 modifié portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet ;
- Vu notamment l'article 34 de la loi précitée ;

Oùï le rapport de Monsieur le Président,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

- **la création au tableau des effectifs de la Communauté de Communes de Captieux-Grignols de deux postes d'agent social de 2^{ème} classe, à temps non complet, rémunérés conformément à la nomenclature statutaire des décrets susvisés ;**
- **lesdits postes sont créés pour une durée hebdomadaire de 26 heures à compter du 1^{er} juillet 2007 ;**
- **L'inscription des crédits correspondants au budget de la Communauté de Communes**

.../...

Communauté
de Communes

Captieux
Grignols

Siège social :
Mairie de GRIGNOLS
56, allées Saint-Michel
33690 GRIGNOLS

Tél : 05 56 25 50 53
Fax : 05 56 25 04 65

Antenne de CAPTIEUX :
Mairie
1, Place du 8 Mai 1945
33840 CAPTIEUX

Tél : 05 56 65 86 11
Fax : 05 56 65 65 66

E-Mail :

cdcaptieux-grignols@orange.fr

Le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Et ont signé les membres présents
Pour copie certifiée conforme.

Fait à Grignols, le 1^{er} juin 2007.

Le Président,

Jean-Jacques COUSTOLLE



Siège social :
Mairie de GRIGNOLS
56, allées Saint-Michel
33690 GRIGNOLS

Tél : 05 56 25 50 53
Fax : 05 56 25 04 65

Antenne de CAPTIEUX :
Mairie
1, Place du 8 Mai 1945
33840 CAPTIEUX

Tél : 05 56 65 86 11
Fax : 05 56 65 65 66

E-Mail :

cdccaptieux-grignols@orange.fr

Extrait des
délibérations

N° 09-31/05/07



L'an deux mille sept, le 31 mai à 20h30, le Conseil Communautaire s'est réuni à la salle des fêtes de Captieux, sous la Présidence de M. Jean-Jacques COUSTOLLE.

Etaient présents : DURANTAU Viviane, LAGARDERE Nicole, SAUBUSSE Aline, BERNARD Georges et LUMMAUX Patrick de CAPTIEUX ; COUSTET Nicole et DUBERNET Christian de CAUVIGNAC ; LABARDIN Etienne et PIZZINATO Jeany de COURS LES BAINS ; MANSENCAL Christian et ROUCHALEOU Jeanine d'ESCAUDES ; LEBERON Jean-Claude et ROUX Jacques de GISCOS ; AUCOIN Alain de GOUALADE ; COUSTOLLE Jean-Jacques, DUFFAU Guy, JEAN Jean-Pierre, MAUBARET Christian de GRIGNOLS ; LAFARGUE Roland et BORDENAVE Bernard de LABESCAU ; LATRILLE Jeannette et LAPORTE Jacques de LAVAZAN ; DARGUENCE Michel et LACOURT Jeannine de LERM-et-MUSSET ; GONDELLON Marie-Josée de MARIONS ; LAPEYRE Madeleine et POUJARDIEU Marc de MASSEILLES ; BOUDEY Gilbert de ST-MICHEL-de-CASTELNAU ; LABAT Marc et LACAMPAGNE Jean-François de SENDETS, DABITCH Claude et REJALOT Jean de SILLAS.

Excusés : MM. CAPES, GUERIN, LACAMPAGNE, LOUBIERE, MOURILLON.

Secrétaire de séance : M. LUMMAUX

Date de convocation : le 24 mai 2007.

Membres du Conseil Communautaire : 37 Nombre de membres présents : 32
Nombre de votants : 32 Pour : 32 Contre : 0 Abstention : 0

.....

Objet : création d'un poste d'agent social de 2^{ème} classe pour une durée hebdomadaire de 17h30

Le Conseil Communautaire,

- Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;
- Vu le décret n° 92 849 du 28 août 1992 portant statut particulier du cadre d'emplois des agents sociaux territoriaux ;
- Vu les décrets n° 87-1107 et 87-1108 du 30 décembre 1987 modifiés relatifs à la rémunération et à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C ;
- Vu le décret 91-298 du 20 mars 1991 modifié portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet ;
- Vu notamment l'article 34 de la loi précitée ;

Où le rapport de Monsieur le Président,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

- la création au tableau des effectifs de la Communauté de Communes de Captieux-Grignols d'un poste d'agent social de 2^{ème} classe, à temps non complet, rémunéré conformément à la nomenclature statutaire des décrets susvisés ;
- ledit poste est créé pour une durée hebdomadaire de 17 h 30 à compter du 1^{er} juillet 2007 ;
- L'inscription des crédits correspondants au budget de la Communauté de Communes

Le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Et ont signé les membres présents

Pour copie certifiée conforme.

Fait à Grignols, le 1^{er} juin 2007.

Le Président,

Jean-Jacques COUSTOLLE

Siège social :
Mairie de GRIGNOLS
56, allées Saint-Michel
33690 GRIGNOLS

Tél : 05 56 25 50 53
Fax : 05 56 25 04 65

Antenne de CAPTIEUX :
Mairie
1, Place du 8 Mai 1945
33840 CAPTIEUX

Tél : 05 56 65 86 11
Fax : 05 56 65 65 66

E-Mail :

cdccaptieux-grignols@orange.fr



Communauté
de Communes

Captieux
Grignols

Siège social :
Mairie de GRIGNOLS
56, allées Saint-Michel
33690 GRIGNOLS

Tél : 05 56 25 50 53
Fax : 05 56 25 04 65

Antenne de CAPTIEUX :
Mairie
1, Place du 8 Mai 1945
33840 CAPTIEUX

Tél : 05 56 65 86 11
Fax : 05 56 65 65 66

E-Mail :

cdccaptieux-grignols@orange.fr

Extrait des
délibérations

N° 10-31/05/07



L'an deux mille sept, le 31 mai à 20h30, le Conseil Communautaire s'est réuni à la salle des fêtes de Captieux, sous la Présidence de M. Jean-Jacques COUSTOLLE.

Etaient présents : DURANTAU Viviane, LAGARDERE Nicole, SAUBUSSE Aline, BERNARD Georges et LUMMAUX Patrick de CAPTIEUX ; COUSTET Nicole et DUBERNET Christian de CAUVIGNAC ; LABARDIN Etienne et PIZZINATO Jeany de COURS LES BAINS ; MANSENCAL Christian et ROUCHALEOU Jeanine d'ESCAUDES ; LEBERON Jean-Claude et ROUX Jacques de GISCOS ; AUCOIN Alain de GOUALADE ; COUSTOLLE Jean-Jacques, DUFFAU Guy, JEAN Jean-Pierre, MAUBARET Christian de GRIGNOLS ; LAFARGUE Roland et BORDENAVE Bernard de LABESCAU ; LATRILLE Jeannette et LAPORTE Jacques de LAVAZAN ; DARGUENCE Michel et LACOURT Jeannine de LERM-et-MUSSET ; GONDELLON Marie-Josée de MARIONS ; LAPEYRE Madeleine et POUJARDIEU Marc de MASSEILLES ; BOUDEY Gilbert de ST-MICHEL-de-CASTELNAU ; LABAT Marc et LACAMPAGNE Jean-François de SENDETS, DABITCH Claude et REJALOT Jean de SILLAS.

Excusés : MM. CAPES, GUERIN, LACAMPAGNE, LOUBIERE, MOURILLON.

Secrétaire de séance : M. LUMMAUX

Date de convocation : le 24 mai 2007.

Membres du Conseil Communautaire : 37 Nombre de membres présents : 32
Nombre de votants : 32 Pour : 29 Contre : 3 Abstention : 0

.....
Objet : renouvellement de la convention FRAIKIN

Le Président informe le Conseil Communautaire qu'il est nécessaire de renouveler la convention de location des minibus utilisés par les centres de loisirs.

La société FRAIKIN a fait une proposition pour la location de deux minibus de marque OPEL, modèle VIVARO COMBI avec pack climatisation.

Les conditions du contrat sont les suivantes :

- durée : 48 mois
- prix de la location pour un véhicule : 575 € TTC par mois pour un forfait kilométrique de 1500 km. Le kilomètre supplémentaire sera facturé 0.087 € TTC.

Après discussion, le Conseil Communautaire, à la majorité de ses membres :

- décide de renouveler la convention avec FRAIKIN pour la location de 2 minibus ;
- autorise le Président à signer les contrats avec l'entreprise FRAIKIN.

MM DABITCH, AUCOIN et DARGUENCE s'opposent au choix de l'OPEL Vivaro et auraient préféré la location de véhicules FORD Transit.

Et ont signé les membres présents.
Pour copie certifiée conforme.

Fait à Grignols, le 12 juillet 2007.

Le Président,

Jean-Jacques COUSTOLLE